

Débats à la Chambre des Communes (24 mai 1971)

Légende: Le 24 mai 1971, les députés anglais débattent du résultat de la rencontre, trois jours plus tôt à Paris, entre Edward Heath, Premier ministre britannique, et le président français Georges Pompidou et s'interrogent sur l'avenir des négociations d'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Parliamentary Debates. House of Commons. Official Report. First session of the Forty-Fifth Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. Twentieth year of the reign of her Majesty Queen Elizabeth II. Dir. of publ. Hansard. 1970-1971, No 818; fifth series. London: His Majesty's Stationery Office. "Prime Minister and President Pompidou (Talks)", p. 31-42; 44-42.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/debats_a_la_chambre_des_communes_24_mai_1971-fr-a17dd69f-47d8-4348-a200-2712f688de26.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Débats parlementaires à la Chambre des communes (24 mai 1971)

Le Premier ministre (M. Edward Heath): Monsieur le Président, avec votre permission et celle de la Chambre, j'aimerais faire une déclaration au sujet de la visite que j'ai faite à Paris la semaine dernière.

J'aimerais tout d'abord évoquer devant la Chambre la cordialité de l'accueil que m'a réservé le président de la République française, ainsi que le Premier ministre et son cabinet. J'ai été très impressionné par leur désir manifeste de ranimer l'amitié et la coopération entre la Grande-Bretagne et la France, et d'en faire un élément essentiel de l'unité prochaine de l'Europe.

Mes entretiens avec le président Pompidou ont duré au total plus de onze heures. Mis à part un bref instant à la fin des discussions, lorsque le Premier ministre français s'est joint à nous, pendant tout ce temps, nous n'avons été qu'avec nos seuls interprètes. Cela nous a permis d'aborder le très large éventail de questions figurant dans le communiqué publié à l'issue des entretiens qu'avec votre permission, je ferai circuler dans le compte rendu officiel.

Nos discussions ont principalement porté sur l'ensemble de la politique européenne. J'ai été enchanté de découvrir combien les points de vue des gouvernements français et britannique sur le développement de l'Europe et son rôle dans le monde étaient proches.

Nos entretiens ont mis en évidence la volonté de nos gouvernements de favoriser le développement d'une Europe unie à travers une Communauté européenne élargie. Il ne s'agit pas de vouloir mettre en place une alliance défensive contre une menace extérieure. Nous considérons que c'est certainement le meilleur moyen, et probablement le seul, dans le monde d'aujourd'hui, de garantir la paix en Europe et la prospérité de ses habitants, et de lui redonner l'influence culturelle, économique et politique mondiale que justifient son potentiel et ses traditions.

Nous avons également constaté l'identité de nos vues sur le rôle que pourrait jouer une Europe unie face aux problèmes qu'elle rencontre dans les autres parties du monde, et plus particulièrement dans les pays en voie de développement, concernant lesquels la contribution d'une Communauté intégrant la Grande-Bretagne et la France pourrait être si importante.

Nous avons parlé du développement de la Communauté européenne et du fonctionnement de ses institutions. Nous sommes en accord sur le maintien de l'identité nationale de chaque État dans le cadre de la future Communauté. Évidemment, cela veut dire que, si la Commission européenne a apporté une précieuse contribution, et continuera à le faire, le Conseil des ministres restera le forum au sein duquel sont prises les décisions importantes, et que les processus de l'harmonisation ne devront pas primer sur les intérêts nationaux essentiels. Nous sommes d'accord sur le fait que le maintien et le renforcement de la structure de coopération dans une telle communauté exige que, dans la pratique, lorsque les intérêts vitaux de l'un de ses membres sont en jeu, les décisions soient prises à l'unanimité.

Ce point de vue correspond également entièrement à ceux que je défends depuis longtemps. C'est l'affirmation claire et nette, au moment précis où l'histoire de la Communauté en fournit la preuve manifeste, que rejoindre la Communauté n'entraîne pas une perte d'identité nationale ou une érosion de la souveraineté nationale fondamentale.

Quant aux moyens selon lesquels nous pourrions arriver à une plus grande unité et à une meilleure coopération, notre souci principal a porté sur l'élaboration de politiques économiques communes dans le contexte de la candidature britannique à l'admission dans la Communauté européenne.

Cependant, nous avons tous deux considéré celle-ci comme la base d'une collaboration politique plus étroite, qui dépendrait de l'aboutissement des négociations sur l'élargissement de la Communauté européenne. Nous avons seulement brièvement abordé les questions de défense, reconnaissant qu'il conviendrait mieux de les traiter après l'élargissement.

Nous avons fait le bilan des progrès réalisés dans la Communauté en vue de l'Union économique et monétaire, depuis la rencontre des six chefs de gouvernement, à La Haye, en décembre 1969. J'ai dit au président Pompidou que la Grande-Bretagne était vraiment impatiente de participer au développement économique et monétaire de la Communauté, si les négociations pour l'accession britannique aboutissaient à une conclusion satisfaisante. Nous avons réussi à nous faire une idée plus claire de nos préoccupations et de nos objectifs respectifs dans ce domaine; et j'ai pu dissiper les réserves que le gouvernement français pouvait avoir sur la volonté du gouvernement britannique d'accepter les conséquences que pourrait avoir ce changement sur ses propres politiques, volonté que mes estimés collègues, le chancelier de l'Échiquier et le chancelier du duché de Lancaster, ont souvent exprimée.

Nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de négocier des arrangements adéquats pour les membres de l'AELE qui ne demandent pas à faire partie de la Communauté, afin d'éviter la création de nouvelles barrières économiques entre eux et la Communauté.

Nous avons abordé les problèmes que l'élargissement de la Communauté pourrait provoquer lorsque viendra le moment de renouveler la convention de Yaoundé. La Chambre des communes aura noté que notre accord portant sur la nécessité de protéger les droits des associations actuelles prévus dans la convention allait de pair avec notre accord sur la nécessité de sauvegarder les intérêts des futurs associés au sein de la nouvelle convention, et particulièrement de ceux qui sont en grande partie tributaires des exportations de sucre ou d'autres produits de base vers la Communauté.

Pour finir, le président et moi-même avons fait le bilan des négociations sur l'élargissement. Nous n'avons pas essayé d'aboutir à des conclusions définitives sur les dossiers considérés comme faisant partie des négociations en cours dans le cadre des conférences de Bruxelles et de Luxembourg. Mais le président a insisté sur l'importance qu'il attachait au système de la préférence communautaire et a exprimé sa satisfaction quant à l'acceptation par la Grande-Bretagne de ce principe dès son entrée dans la Communauté, décidée lors de la dernière rencontre de Bruxelles. J'ai fait le tour des principales questions intervenant dans la définition de la contribution britannique au budget communautaire dans les années précédant la totale mise en œuvre du système communautaire de financement de ses dépenses. Et j'ai insisté, auprès de M. Pompidou, sur l'importance d'aboutir à des accords satisfaisants pour la Nouvelle-Zélande. J'ai également exposé les difficultés que représentait pour nous l'actuelle réglementation sur la pêche. M. Pompidou a eu une attitude positive et constructive sur tous ces points, bien que nous n'ayons pas cherché à dégager de conclusions définitives.

La meilleure démonstration des résultats de nos échanges sur ces questions apparaît dans notre conclusion commune selon laquelle il est souhaitable et possible de parvenir rapidement à un accord dans les négociations entre la Grande-Bretagne et la Communauté. Après nos entretiens, le président et moi-même nous sommes sentis en mesure de dire que nous pensions sincèrement que les principaux dossiers pourraient être réglés avant la fin juin.

Il reste encore d'importantes questions à résoudre et beaucoup de travail à faire avant que le gouvernement de Sa Majesté ne puisse présenter au Parlement un exposé des dispositions pouvant servir de base aux négociations concernant notre admission dans la Communauté européenne.

Cependant, je peux au moins dire aujourd'hui, à l'issue de mes entretiens avec le président de la République française, mon grand espoir que nous dépasserons les divisions et les méfiances si nuisibles aux relations entre la Grande-Bretagne et la France de ces dernières années. Nous avons démontré que les points de vue de nos deux gouvernements sur tout l'éventail des politiques européennes étaient très proches. Le président français a manifesté clairement son désir d'avancer dans la voie de la construction d'une Europe unie sur la base d'une Communauté dont la Grande-Bretagne serait membre. Nous pouvons donc aborder aussi bien la phase finale de nos négociations d'adhésion à la Communauté que, si tout se passe bien, l'expansion ultérieure de l'Europe dans un esprit de confiance et de coopération. Je crois que cela laisse entrevoir un degré d'unité – et donc de paix et de prospérité – en Europe occidentale que notre continent n'a jamais connu, et qui aurait une profonde signification pour la Grande-Bretagne, l'Europe et le monde entier.

M. Harold Wilson:

[...]

Troisièmement, Monsieur le Premier ministre, en ce qui concerne la contribution budgétaire que vous venez de mentionner, si l'on tient compte de la charge inévitablement disproportionnée qui pèserait sur la Grande-Bretagne en raison des taxes sur les denrées alimentaires – comme l'a compris dès le début, je le pense, l'ensemble de la Chambre des communes –, pourriez-vous nous confirmer qu'à votre avis, après ces entretiens, la contribution budgétaire qui sera probablement négociée n'imposera pas un fardeau excessif à notre pays et ne le contraindra pas à une période prolongée de dévaluation visant à maintenir sa balance de paiement au cours des premières années difficiles?

[...]

Le Premier ministre: J'ai examiné avec le Président les nouvelles propositions concernant le financement de la Communauté présentées lors de la dernière rencontre de Bruxelles. J'ai dit que je pensais qu'elles contribueraient à éliminer toute suggestion que nous n'acceptons pas l'ensemble du système communautaire, qui a été, après tout, approuvé par nos deux administrations. J'ai dit que les dispositions à cet égard ne seraient pas telles qu'à la fin de la période, elles nous paraissent si pesantes que nous risquions de vouloir tenter de modifier l'ensemble du système. Il a été convenu que les dispositions finales, pour être satisfaisantes, ne devaient pas faire peser une charge insupportable sur la balance des paiements ou sur les échanges, et le Président l'a accepté.

[...]

M. Shore: Monsieur le Premier ministre, vous êtes-vous contenté d'accepter le point de vue français sur l'avenir de l'Europe, notamment la conception du président français sur une République européenne, vision clairement exposée à la télévision britannique trois jours avant le début des négociations? Nous direz-vous si vous avez également accepté les idées françaises quant à la nature exacte des termes de notre admission? Si ce n'est pas le cas, pouvez-vous nous indiquer dans quel domaine important de négociation la position française s'est rapprochée de la nôtre, plutôt que le contraire?

Le Premier ministre: Pour répondre à la première partie de la question, nous nous sommes mis d'accord sur le type d'Europe que nous souhaitons. Ce n'est pas exclusivement la vision française de ces vingt dernières années, mais une vision qui a été défendue par les membres des gouvernements successifs, par nombre de députés de la majorité comme de l'opposition de cette

assemblée et qui est largement répandue dans notre pays. C'est une Europe, qui, par son unité, aura la taille et la nature ainsi que, par rapport aux États-Unis, au Japon ou à l'Union soviétique, l'importance nécessaires pour prendre part aux accords commerciaux et financiers internationaux et pour user de son influence dans le monde. Les gouvernements français et britannique sont d'accord là-dessus.

Sur la question des institutions, ceux qui ont suivi de près la politique européenne doivent savoir que j'ai toujours pensé que les pays de la Communauté ne doivent pas être en mesure d'ignorer les intérêts vitaux d'un autre membre. Il ne s'agit pas de créer les États-Unis d'Amérique à partir d'un pays fondé depuis peu. Il est question d'une communauté de six États européens très anciens et bien établis. La manière selon laquelle nous devons nous développer en Europe passe par conséquent par une harmonisation de nos politiques et une reconnaissance des intérêts vitaux de chaque pays.

Vous me demandez, Monsieur le Député, des détails sur les négociations. Celles-ci doivent continuer à Luxembourg les 7, 21 et 22 juin. Leur objectif s'appuie maintenant sur la volonté du président français de voir la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne. Il s'agit certainement là du changement le plus important de ces quinze dernières années, qui constitue un élément fondamental pour l'ensemble de notre position dans les négociations. Je pense donc que nous pourrions conclure des accords avec nos cinq partenaires dans le courant du mois de juin sur la nature de ces dispositions.

M. Dodds-Parker: Je vous félicite, Monsieur le Premier ministre, pour la réussite de ses entretiens, qui, je l'espère, permettront aux négociations de Bruxelles, le mois prochain, d'avoir un heureux dénouement. Je vous conseille vivement de faire valoir que la Communauté économique européenne n'est pas seulement une fin en soi mais qu'elle est là pour soutenir de façon générale les objectifs politiques et de défense d'une Europe toujours plus étroitement unie.

Le Premier ministre: La Communauté économique européenne est là pour garantir la prospérité de ses nations, but qu'elle a atteint avec succès depuis sa création, pour mettre en place une plus grande unité dans la finance internationale, les champs monétaires et la coordination des politiques économiques, puis pour pouvoir exercer une influence politique, et, si elle le désire, pour examiner, avec les pays européens membres de l'OTAN – à l'exception de la France – la contribution que peut faire l'Europe à sa propre défense. On observe, dans cette Chambre, des différences d'opinion bien connues quant à l'adhésion de la Grande-Bretagne; mais j'espère que chacun, ici, sera d'accord pour reconnaître qu'il est bon pour notre pays et pour l'Europe que les nuages de la suspicion mutuelle qui ont plané sur la Grande-Bretagne et sur la France ces vingt dernières années se dissipent enfin et que nous puissions à présent construire une relation en de meilleurs termes.

M. Thorpe: Je rends hommage au résultat de ces entretiens, qui paraissent avoir éloigné la perspective d'un veto européen. Je reconnais que des questions restent à négocier à Bruxelles, mais, mis à part une franche opposition à l'Europe, que je respecte, et une opposition motivée par des raisons de tactique politique, que je ne respecte pas, Monsieur le Premier ministre est d'accord pour affirmer que la tâche principale est maintenant de convaincre les citoyens de notre pays des avantages économiques et politiques incontestables que représente une Europe unie pour la première fois de son histoire.

Le Premier ministre: Je remercie mon honorable collègue pour son accueil enthousiaste. Je pense que nos concitoyens, longtemps préoccupés par la possibilité que le gouvernement français maintienne son veto, verront que la question n'est plus d'actualité et qu'ils peuvent à présent

étudier les dispositions envisageables pour l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. Comme l'a dit le président français lors de sa conférence de presse, vendredi matin, pendant si longtemps, il y a eu ceux qui ont pensé que le seul dessein des Britanniques était d'essayer d'entrer dans la Communauté pour la mettre en pièces, pendant si longtemps il y a eu ceux qui ont cru que l'unique objectif de la France était d'opposer son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, à laquelle elle a le droit d'appartenir, et, devant cette assemblée, il y avait deux hommes investis de lourdes responsabilités qui ont reconnu ouvertement qu'aucune de ces deux assertions n'était vraie.

M. Turton: Monsieur le Premier ministre, avez-vous expliqué à M. Pompidou qu'à l'heure actuelle, 59 pour cent des Britanniques sont opposés à l'entrée dans la Communauté, alors que seulement 23 pour cent y sont favorables? Avez-vous informé le président français de ce que vous comptez faire pour vérifier si le peuple britannique soutient le moindre des termes négociés?

Le Premier ministre: J'ai toujours très clairement expliqué qu'il appartenait au Parlement de se prononcer...

Des députés: Non.

Le Premier ministre: ...sur la question, tout comme il doit déterminer toute autre question concernant les relations internationales [*Interruption*]. Si mes honorables collègues ne veulent pas assumer leurs responsabilités, c'est leur affaire. En tant que membre du Parlement, j'ai toujours pensé que j'étais responsable de rendre compte pleinement de ces questions à mes électeurs et de les consulter, mais j'ai partagé l'avis de Burke, qui représentait la circonscription du député de Bristol South-East (M. Benn), qu'on leur doit tout autant notre avis que notre énergie.

M. Maclennan: Quel que soit le résultat des tractations sur l'adhésion à la Communauté économique européenne, croyez-vous, Monsieur le Premier ministre, que le consentement évident du gouvernement français et le bien-fondé de son approche en cette occasion sera bien accueillie de toutes parts? Vous attendez-vous à ce que tous les dossiers épineux en suspens soient définitivement négociés à Bruxelles et à Luxembourg, et qu'avant les vacances d'été, la Chambre des communes soit en possession des éléments sur lesquels elle doit se prononcer?

Le Premier ministre: Nous pensons tous les deux qu'il est souhaitable et possible de préparer suffisamment le terrain pour que les ministres prennent les décisions sur les principales questions encore en suspens d'ici les rencontres de Luxembourg des 7, 21 et 22 juin. Le gouvernement souhaiterait ensuite présenter un livre blanc au Parlement pour exposer l'ensemble de sa position.

Sir H. Legge-Bourke: Monsieur le Premier ministre, acceptez-vous qu'il était évident que cette rencontre devait avoir lieu et qu'ayant eu lieu, son succès a été considérable? Quant au débat sur le livre blanc à travers les canaux habituels, reconnaissez-vous explicitement que cette question ne concerne pas uniquement la Chambre des communes; que c'est en réalité une question concernant laquelle il faut nous donner à tous, au sein de la présente assemblée, un temps suffisant pour présenter le contenu du livre blanc à nos électeurs?

En conséquence, puis-je exprimer le souhait que lorsque le livre blanc sera publié, nous aurons un débat sur la question et la possibilité d'autres débats avec nos électeurs?

Le Premier ministre: J'ai dit que nous étions en train d'envisager un tel débat. Nous souhaitons donner à la Chambre des communes le livre blanc le plus complet possible et dans les plus brefs délais. Nous examinerons ensuite la nature du débat, la date de sa tenue, sa durée et sa forme. À

propos des premières remarques de mon honorable collègue, je ne suis pas de ceux qui croient à un déterminisme implacable. Rien, dans cette rencontre, n'était inévitable. Ce fut le résultat d'un long échange et d'un travail très dur, préparé avec beaucoup de soin. Je pense que là réside la clé de la réussite. Je remercie mon honorable collègue pour ses félicitations.